



Les modalités d'inscriptions aux ateliers septembre 2020- juin 2021

1. Les conditions d'inscription aux ateliers

- Cette procédure est réservée exclusivement aux Isséens.
- Elle concerne les enfants de 3/11 ans, les jeunes de 11/17 ans, les jeunes de 18/25 ans et les majeurs de plus de 25 ans.
- L'inscription nécessite d'être à jour de l'adhésion janv_déc 2020 pour ceux qui ont participé à des activités organisées par le CLAVIM au cours de l'année scolaire 2019/2020.
- Pour les nouveaux inscrits qui ne sont pas adhérents au CLAVIM, ils doivent souscrire l'adhésion sept_déc 2020 correspondant au dernier trimestre de l'année 2020. Le CLAVIM se chargera de l'envoi du dossier d'adhésion sept_déc 2020 par mail
- Le formulaire d'inscription aux ateliers est disponible sur demande à l'adresse clavim@ville-issy.fr.
- Les modalités d'inscription et les conditions générales sont téléchargeables sur le site www.clavim.asso.fr.

❖ Les structures d'animation :

- Les maisons de quartier : Les Hauts d'Issy, Les Epinettes, Le Val de Seine, Corentin Celton, Les Iles, La Ferme.
- L'Atelier Janusz Korczak, L'Entrepoint, L'Espace Jeunes Anne Frank, Le Temps des Cerises.

❖ Les dates d'inscription : **du lundi 29 juin à 9h00 au vendredi 10 juillet 2020 à 17h00**

❖ Les modalités d'inscription :

Les inscriptions aux ateliers 2020/2021 s'effectuent de 2 manières :

- par mail à l'adresse clavim@ville-issy.fr et préciser en ***Objet du mail : Inscription ateliers (nom de la structure)***
- par correspondance : dépôt dans la boîte aux lettres du Centre Administratif Municipal ou envoi postal à l'adresse du CLAVIM. Quel que soit le mode de transmission, **ajoutez sur l'enveloppe CLAVIM Inscription ateliers (nom de la structure).**

2. La validation des inscriptions

- Vous complétez le formulaire (et pour les mineurs, l'autorisation de sortir seul(e) ou accompagné(e)) et vous choisissez l'atelier et la structure pour vous ou pour votre enfant. Vous pouvez choisir plusieurs ateliers > cf. *programme des activités 2020/2021 ci-joint*.
- Les formulaires d'inscription sont vérifiés et enregistrés. **Les formulaires incomplets ne sont pas enregistrés.** Les Responsables des structures d'animation confirment ces inscriptions par mail.
- **Si vous ou l'enfant n'êtes pas à jour de l'adhésion 2020**, vous devrez compléter le dossier d'adhésion et en régler le montant. Vous pouvez également effectuer cette démarche auprès du CLAVIM.

- **Si votre dossier Téliss comporte des factures CLAVIM impayées**, l'inscription ne sera validée et enregistrée qu'après régularisation desdites factures.
- **La facture est éditée à la fin du mois de juillet**. Si vous avez demandé à recevoir cette facture par mail, elle sera envoyée sur l'adresse renseignée dans votre dossier et déposée également dans votre espace Téliss (portail Téliss). **Vous pouvez la régler en ligne, dès sa notification**.
- Vous pouvez également la **régler par correspondance** uniquement par chèque libellé à l'ordre du CLAVIM accompagné du talon détachable figurant sur la facture.
- **Pour les règlements par carte bancaire et en espèces**, vous devrez prendre rendez-vous auprès de l'accueil du CLAVIM.
- **Le Pass+ culture** disponibles pour les collégiens est un moyen de paiement accepté pour toutes les activités ouvertes à l'inscription.
- **Les chèques vacances** sont acceptés **sauf pour l'aide scolaire et l'adhésion**.
- **Aucun règlement ne sera accepté si la facture correspondante n'a pas été éditée.**
- Si vous disposez d'**une prise en charge des frais d'inscription**, nous pourrions vous faire parvenir une attestation d'inscription sur demande par mail à clavim@ville-issy.fr avec en ***Objet : demande d'attestation de paiement***.
- Si vous n'êtes pas encore certains du choix de l'activité, vous pourrez effectuer l'inscription en fonction des places encore disponibles dans la structure d'animation où se déroule l'activité choisie (cf. paragraphe 1), **mardi 1er septembre et mercredi 2 septembre 2020 de 16 heures à 20 heures**.
- **Pour rappel** : le CLAVIM sera présent au **Forum de rentrée** organisé au Palais des Sports Robert Charpentier, 4/6 boulevard des Frères Voisin, **vendredi 4 et samedi 5 septembre 2020** -> Voir dossier central dans le Point d'appui de septembre 2020

*Pour tout renseignement concernant cette procédure, vous pouvez contacter :
les responsables des structures d'animation (voir grille des programmes)
ou l'accueil du CLAVIM au 01.41.23.86.00*

Association CLAVIM
Centre Administratif (2^e étage aile gauche)
47 rue du Général Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux

Horaires d'ouverture du Centre Administratif jusqu'au 29/08/2020
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 17h ; jeudi de 9h à 18h ; samedi de 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous avec le CLAVIM (Clic Rdv)